L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL, 19 RUE DU CHARTRES.
DIMANCHE MATIN, 23 AVRIL.

CHRONIQUE MUSICALE.

Les modernes ont inventé une science, et, comme de juste, l'ont baptisée d'un nom grec : la paléontologie. Cette science, c'est la résurrection des origines. Elle a du bon, quoiqu'en disent certaines gens, qui ont horreur des découvertes scientifiques.

Ainsi, qui doutera la paléontologie de la race humaine, les savants, ayant été amenés à calculer la durée du phénomène cerébral, qui succède qu'il avait fallu à celui-ci, pour accomplir son évolution totale, une période de deux cent mille ans.

Or, l'homme existait antérieurement au phénomène cérébral. Ce réalisat, il faut l'avouer, dérange bien des idées convenues et acceptées en cosmogonie; mais ce n'est pas là une raison suffisante pour que l'on se prive d'y applaudir.

On ne s'est pas encore avisé de découvrir les recherches modernes sur les origines de l'art musical de ce terme nouveau, qui agace si fort tant de gens. Au fond, le mot ne fait rien à l'affaire; et les études critiques sur le passé de la musique n'en ont pas moins passionné bien des esprits sérieux.

C'est à peine si, dans le public, nous soupçonnons à quel point ont été poussées ces études. Remarquons qu'il ne s'agit pas ici d'historiographie plus ou moins banale, mais de travaux scientifiques ; car, la musique n'est pas seulement un art, mais aussi une science exacte, ayant pour base des lois physiques.

La lumière s'est ainsi faite sur la constitution de l'art musical chez les anciens, et, grâce aux travaux de la critique, les esprits curieux peuvent goûter l'agréable jouissance de vivre par la pensée au milieu de cette société antique, à laquelle nous sommes redevable de toutes les choses que nous aimons.

L'opéra, qui est toute moderne, est généralement mieux connu.

Elle commence à Lulli.

Toutefois, vers le milieu du quinzième siècle, en Italie, on trouve trace de pièces de théâtre dans lesquelles la musique joue un certain rôle. En 1600, pendant les fêtes du mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, on représenta, à la cour, une *Eurydice* d'Ottavio Rinuccini, mise en musique par Giacomo Peri.

Mais ce n'étaient là que des essais sans caractère. Le type n'avait pas encore sa forme nette.

Lulli peut être considéré comme le vrai créateur du genre.

L'admiration qu'il excita chez ses contemporains fut immense; Mme de Sévigné alla jusqu'à écrire qu'il avait, du premier coup, élevé l'art à son apogée. Pendant un demi-siècle, les faits semblèrent devoir confirmer le jugement de la spirituelle marquise; les continuateurs de Lulli, Campra, Colasse, Desmarets, Blamont et Mouret, imitèrent servilement celui-ci, et l'opéra ne fit pas un pas en avant.

Le génie de Rameau le fit entrer dans une phase nouvelle. La révolution éclata au second acte *d'Hippolyte et Aricie*; elle s'accomplit dans *Castor et Pollux*, et fut achevée par *Dardanus* (1737 et 1739).

Après Rameau, parut Gluck, avec *Orphée* et *Iphigénie* (1774 et 1779).

Malgré son génie—génie d'autant plus surprenant qu'il ne doit rien qu'à lui-même—Rameau est pour nous le musicien d'un autre âge—mais Gluck, c'est le compositeur moderne, l'inaugurateur des temps nouveaux.

La gloire de Mozart, qui le suit de près, ne saurait souffrir de l'hommage rendu à son illustre devancier. Il vient après lui en date ; mais il le surpasse. Mozart agrandit, élève, achève l'œuvre commencée par Gluck.

En 1788, il fait représenter *Les Noces de Figaro*, et, cinq années après, le 7 mai 1788, *Don Giovanni*.

Pour terminer ce rapide aperçu chronologique de l'histoire de l'opéra, il nous reste à citer trois artistes et trois œuvres : Spontini, la *Vestale*, 1809 ; Rossini, *Guillaume Tell*, 1829 ; Meyerbeer, *Robert le Diable*, 1832.

Il n'est pas d'histoire dans laquelle on voie plus clair. Chacune des transformations de l'art a ses traits caractéristiques; elle est marquée par un nom et une date. Ainsi, d'étape en étape, une série de noms glorieux, de dates mémorables nous mène des origines de l'opéra à l'époque contemporaine. Voyage intéressant, que l'on voudrait faire à loisir et sans hâte, en s'arrêtant à chaque pas, et qui n'est malheureusement possible que dans un livre.

Cette histoire de l'opéra est toute française.

Lulli tient de Louis XIV le privilège de l'Académie Royale, et il a pour collaborateurs Molière et Quinault. Rameau naît au cœur de la France dans le vieux pays des Arvernes. Gluck vient donner à Paris *Orphée et Iphigénie*. Mozart, après avoir épuisé les *libretti* de l'abbé de Métastase, ne conquiert la célébrité que le jour où il prie Da Ponte d'arranger pour lui le *Barbier de Figaro* de Beaumarchais, et *Le Festin de Pierre* de Molière. Spontini, Rossini, Meyerbeer voient leur génie se développer, se transformer sous l'influence de l'atmosphère française, et c'est à la scène de Paris qu'ils donnent des ouvrages, dont la représentation eût été partout ailleurs absolument impossible.

Cette rapide esquisse nous permet de déterminer la place qu'occupe le *Don Juan* de Mozart, dans la série des chefs-d'œuvre musicaux qui sont comme les mailles de cette chaîne, aux deux bouts de laquelle nous trouvons Lulli et Meyerbeer.

Tout en considérant Gluck comme l'inaugurateur de l'opéra moderne, nous devons reconnaître que le génie de Mozart, a révélé à l'art musical des horizons que nul n'avait aperçus avant lui.

Mozart était servi par la plus merveilleuse organisation naturelle qui ait jamais existé. Dès sa plus tendre enfance, c'était déjà un musicien accompli, un virtuose admirable.

A huit ans, il joue l'orgue de la chapelle du château de Versailles, et étonne la Cour par la pureté exquise de son jeu et de son style. A quatorze ans, il entend, à la Chapelle Sixtine, à Rome, le fameux *miserere* d'Allegri, dont il était défendu, sous peine de mort, de prendre copie, et, rentré chez lui, le transcrit de mémoire, sans une erreur. Qui ne connaît la grandeur de son œuvre ? Ce qu'il a laissé de musique est prodigieux : sonates, messes, pièces d'orgue, requiem, opéras, — on a peine à comprendre comment, étant mort à trente-cinq ans, il a pu trouver dans sa courte existence le temps matériel pour écrire tant de musique.

Au théâtre, quatre œuvres de lui resteront immortelles : *Don Juan*, les *Noces*, la *Flûte enchantée*, et le *Cosi fan tutti*.

Le génie de Mozart a trouvé dans *Don Juan* la plus haute expression de lui-même. Tout y est, fécondité d'invention, vigueur de facture, richesse des idées, pureté de la forme, à la fois élégante et sévère. Le récit est magistral. — Ecoutez celui qui précède l'air de Donna Elvire, on croirait entendre Meyerbeer.—Jamais, auparavant, l'orchestration n'avait montré une telle variété de timbres et de dessins. Enfin comme, type caractéristique d'innovation, notons le *finale*, le premier qui ait été écrit.

Les années ont passé sur cette musique, sans en altérer la grâce et la fraîcheur.

Nous l'écrivesse avec un plaisir véritable, les artistes et l'orchestre de l'Opéra l'ont interprétée avec une rare perfection. C'est un honneur pour eux, pour notre scène.

Nous devons savoir très grand gré à M. Calabrési, de la façon remarquable dont il a préparé et dirigé l'exécution de ce chef-d'œuvre. Tout est réglé, net et fini : il faut applaudir sans réserve.

Dumestre a joué Don Juan. Faut-il dire de lui, qu'il y a révélé des qualités qu'on ne lui connaissait pas ? Révélé ? Ce mot paraît bien fort, appliqué à un artiste dont le talent a épuisé l'éloge, et que l'on a vu si grand, si complet dans tous ses rôles. Paviosni jamais entendu dans Mozart. Il interprète cette belle musique avec un art et un sentiment qui sont la perfection même. Dans la sérénade, il atteint à un degré de suavité exquise. Vis-à-vis peut aller plus haut comme virtuosité, ni comme style.

Il court de mauvais bruit de par la ville : Dumestre ne nous reste pas, dit-on. Les on dit auraient-ils tort cette fois ? Espérons. Mais si, au grand regret du public, ils grossent à se confirmer, Dumestre, s'éloignant de nous, nous aura sûrement lancé la flèche du Parthe : le trait, de la main de Don Juan, est planté en plein cœur.

M. Castelmary joue Leporello en artiste qui l'a tenu à l'Opéra avec succès. C'est le meilleur compliment que nous puissions lui faire. Il donne au valet de Don Juan une physionomie très vive et très originale, un comique net de la meilleure école. Il chante supérieurement. On ne peut oublier l'air dans lequel Leporello fait le dénombrement des maîtresses de son maître.

Mlle d'Edelsberg a eu un succès complet et de sympathiques. Elle est fort bien Elvire et chante Mozart en artiste qui le comprend.

On ne peut voir ni entendre une plus aimable Zerline que Mme Dumestre. Comme d'habitude, cantatrice et comédienne vont de pair.

Mme Nadali, qui chante à toutes les représentations, le matin et le soir, toujours vaillante, mais aussi toujours récompensée de sa bonne volonté par les applaudissements du public, tient le rôle de donna Anna avec le [illegible] qu'elle a [illegible] Dans le [illegible] Mme Nadali a [illegible] Don Juan. Mme Nadali a [illegible] la [illegible] représentation.

Mlle Rose [illegible] Zerline [illegible] est, non nous, à cent lieues du bureau de l'*Abeille*. Nous nous consolons à la pensée que la Direction n'enseveliira pas le succès [illegible] nouvelles, et nous ne laisserons pas échapper l'occasion prochaine.

Le bénéfice de Mlle d'Edelsberg est fixé définitivement à demain, lundi. Il sera digne du talent de cette belle artiste. L'empressement du public a été [illegible] et les gens bien informés annoncent des [illegible] ; Nous sommes heureux de voir récompenser ainsi avec éclat le véritable mérite.

Voici la distribution du [illegible] : Mlle d'Edelsberg—Berthe, Mlle Rose—Jean de Leyde, M. Cazaux.—Zacharie, M. Castelmary.—Oberthal, M. Périé.—Jonas, M. de Kaghel.—Mathisen, M. Théry.—La troisième scène, *Ballet des Patineurs*; les pas seront dansés par Mme Billen, Mlles Kelly, Johannus, Theresa, Josepha, et M. Van Hamme.

S'il reste des places à louer pour cette représentation, elles sont en très petit nombre. Avis aux retardataires.

C'est aujourd'hui, dimanche, à midi précis, que M. Théry donne à l'Opéra, sa matinée musicale. Attaché depuis deux années à notre scène, M. Théry s'est acquis l'estime du public, dans lequel il compte beaucoup d'amis. Il y aura foule au concert du jeune baryton. Mme Dumestre, Mlle Rozès, MM. Dumestre, Cazeaux, de Kaghel, Castelmary, Périé, Dubosc et Schiénégauz prêtent à leur camarade le concours de leur talent.

X....

P. S.—Spectacle de ce soir, *Les Amours du Diable*.

Les Mouvements Révolutionnaires dans les Départements.

LYON.

Le *Salut public* résume ainsi les événements dont la ville de Lyon a été le théâtre le 22 mars :

Les officiers de la garde nationale, convoqués au palais Saint-Pierre pour prendre une détermination touchant les événements de Paris, s'y sont rassemblés à midi au nombre de 300 à 350 (la garde nationale en compte 1,200 environ).

A cette réunion assistaient cinquante ou soixante personnes en habit civil, que l'on nous a dit être les membres du *Club central* de Lyon.

Un délégué parisien que l'on nous dit être le citoyen Albert Blanc, membre de l'Internationale, a justifié de son mandat et demandé à la garde nationale de ne pas nuoncer pour l'établissement de la commune révolutionnaire à Lyon.

Après une discussion agitée, la majorité des officiers présents a voté affirmativement par mains levées.

La séance ayant été levée, une députation d'officiers s'est rendue auprès de M. Hénon, maire ; et lui a fait part de la résolution prise. On aurait proposé à M. Hénon les conditions suivantes : proclamation de la commune et adhésion au mouvement parisien, renvoi du préfet, maintien provisoire de la municipalité.

M. Hénon ayant refusé d'adhérer à ces propositions, les délégués sont sortis de l'Hôtel-de-Ville en criant : Aux armes !

Le rappel a été battu quelques instants après.

Le 16e bataillon (Croix-Rousse) a occupé l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville; le 99e se le 17e, les places du Terreaux et de la Comédie, et les rues Lafont et Puits-Gaillot; le 56e, le 61e, le 8e, les rues de Lyon et de l'Hôtel-de-Ville.

Le Grand-Théâtre a ouvert ses portes et on y a joué *Tancrède* sans interruption devant un public relativement nombreux.

A plusieurs reprises, de huit à onze heures, des compagnies de la rive gauche du Rhône sont venues aux Terreaux, et en sont repartis après avoir crié : Vive la Commune ! A bas le préfet !

Deux coups de feu, tirés accidentellement sans doute, ont retenti, vers neuf heures, sur les quais du Rhône. Ce sont les seuls.

Du côté de Perrache, quelques détachements de soldats de marine, deux escadrons de lanciers et deux batteries d'artillerie avaient été mis en bataille sur la place ci-devant Napoléon. Ces troupes sont rentrées dans leurs quartiers vers dix heures.

Les autres troupes consignées dans les forts n'ont pas bougé.

A partir de onze heures et demie, un comité dans la salle des délibérations du conseil municipal a proclamé successivement :

La destitution du préfet du Rhône et celle du général de la garde nationale ;

La déchéance du maire et du conseil municipal ;

L'établissement de la commune révolutionnaire ;

La nomination d'un comité de salut public. Les noms qui nous parviennent sont ceux des citoyens Grestin, Perret, Barbet, Cariel, Favier, [illegible].

La nomination de Ricciotti Garibaldi aux fonctions de général de la garde nationale de Lyon ;

La réinstallation du drapeau rouge sur le dôme et à l'Hôtel-de-Ville. (Ce drapeau rouge est immédiatement arboré au balcon) ;

Les orateurs du balcon invitent la garde nationale à s'assurer de la personne des ci-devant autorités, déclarées traîtres à la cause du peuple. Nous ignorons quels sont ceux que l'insurrection tient en son pouvoir.

On donne lecture d'une série de dépêches adressées ce jour même par le préfet et le maire, soit au gouvernement de Versailles, soit à diverses autorités équivoques administratives et militaires. Ces dépêches seront affichées demain.

Les différentes notifications que nous venons d'énoncer ont été accueillies par un mélange d'acclamations et de protestations. Vive la vie ! vivent les mieux que les autres, mais émanant de bataillons distincts.

Le comité a pris congé du peuple, vers minuit et demi, en lançant le cri : *A bas le gouvernement de Versailles !* Il n'y a pas été répondu d'en bas.

Le tendemain, la presse lyonnaise a fait la déclaration suivante :

La presse lyonnaise ne saurait faillir à son devoir au milieu des lamentables événements que traverse la France.

Unis dans un seul sentiment, celui du patriotisme et de l'honneur, les journaux soussignés déclarent :

Qu'ils ne peuvent reconnaître d'autre autorité en ce moment que celle de l'Assemblée nationale, élue par le suffrage universel, et qu'ils répudient énergiquement toute connivence avec les insurrections parisienne, lyonnaise et autres.

Les journaux soussignés adjurent les honnêtes gens de toutes opinions de se compter, de ne rien oublier à l'émeute et au désordre, et de se serrer tous autour du pouvoir qui représente la loi et le pays.

Lyon, 23 mars, 1871.

Le Courrier de Lyon, la Décentralisation, le Progrès, le Salut public.

A la suite de cette déclaration, le vide n'a pas tardé à se faire autour des insurgés, et voici comment la fin de l'insurrection a été racontée par une communication adressée de la préfecture aux journaux :

A quatre heures du matin, le comité de sédition s'intitulant *Commune de Lyon* a fait parvenir au préfet sa démission dans les termes suivants :

COMMUNE DE LYON.

Lyon, 28 mars 1871.

Considérant que la commune provisoire de Lyon, acclamée par la garde nationale, ne se sent plus soutenue par la garde nationale ;

Considérant que la garde nationale, en manquant à ce devoir de soutenir la commune qu'elle a acclamée,

Les membres de la commune se déclarent délivrés de leurs engagements envers leurs mandants et résilient tous les pouvoirs qu'ils tenaient d'eux.

La commune provisoire.

Signé : BLANC, PARRATON.

Le chef du détachement du 22e bataillon, qui avait maintenu l'arrestation du préfet sur les ordres donnés par le comité, est venu lui-même retirer tous les factionnaires qui gardaient les appartements et le cabinet, et a évacué l'Hôtel de ville avec sa troupe sur l'injonction qu'il a reçue du préfet lui-même.

Le 16e bataillon (commandant Rollin) occupe seul l'hôtel de ville au moment présent. Le drapeau rouge a été enlevé.

MARSEILLE.

Le mouvement a éclaté à Marseille le 23. Les partisans de la Commune mêlés à quelques militaires et à plusieurs volontaires garibaldiens, ont marché sur la préfecture où aucune mesure de défense n'était prise.

Bientôt la préfecture est envahie, le préfet arrêté, ainsi que le général de brigade. Le maire, arrêté d'abord, a été depuis mis en liberté.

Il n'y a eu aucun désordre, aucun excès ; pas une goutte de sang n'a coulé.

Les citoyens maîtres de la préfecture se sont occupés à l'instant de constituer une commission départementale provisoire. On a pris, par égale part, des noms dans divers groupes.

La Commune de Marseille a naturellement lancé force proclamations, mais son règne a été de courte durée. Voici comment un journal raconte la fin de cette comédie :

Marseille est rentré dans l'ordre. — Dès que les événements qui désolent pendant dans cette ville furent connus, le préfet maritime de Toulon fit partir immédiatement compagnie des troupes de la Couronne, secondé par le concours de l'*Orénoque*.

Déjà la garde nationale de la ville s'était ralliée à la troupe de ligne et venait de reconnaître le conseil.

Le préfet et le maire furent délivrés. Dès que l'arrivée des troupes de la garde nationale s'empressa de rétablir nos communications.

A midi, le drapeau rouge fut amené et remplacé par le drapeau tricolore. La publication de la vieille cité tapageuse s'est faite sans effusion de sang. Seuls, deux membres du Comité ont jugé prudent de prendre le chemin de fer qui conduit à Nice.

Le délégué du Comité de Paris était reparti dès le matin pour Paris.

La commune a été proclamée à Toulouse dans la nuit du 25. Voici en quels termes le *Messager de Toulouse* du 26 annonce ces événements :

Hier, à cinq heures du soir, du haut du balcon du Capitole, la commune a été proclamée à Toulouse par quelques officiers de la garde nationale.

Vers minuit le rappel avait été battu. Le prétexte de la convocation était la nomination d'une garde nationale constituée et destinée à aller prêter main-forte à l'armée de Versailles.

Les nombreux nationaux convoqués se sont présentés en armes, et ont formé un bataillon en tête, à la préfecture.

[illegible] Le [illegible] protestant [illegible] M. de Saint-[illegible], premier préfet [illegible] Massat, ancien préfet général, M. [illegible] de la préfecture. M. [illegible] ont été [illegible] M. [illegible] ne pas se [illegible] Mais [illegible] demandé avec [illegible] Vive la [illegible] et [illegible] gouvernement [illegible] Dans les trois heures, la manifestation s'est dissoute en allant sur la place du Capitole.

Il a eu, dans l'intérieur de la mairie, d'autres scènes de désordre. Vers onze heures, il était alors cinq heures, M. Saint-Gaudens, rédacteur du théâtre, a lu au manifeste proclamant la Commune à Toulouse, la déchéance de l'Assemblée nationale, la destitution de M. de Kératry, et la nomination de M. de Rémusat comme chef du pouvoir central de Paris.

Le drapeau rouge n'a pas été arboré ; trois drapeaux tricolores flottaient sur le balcon du Capitole.

Un télégraphe venu à Agde disait que les troupes avaient rétabli l'ordre et installé M. de Kératry à la préfecture.

MARSEILLE.

On lit dans le *Courrier de Marseille* :

Des nouvelles graves nous sont arrivées de Marseille.

Pendant la journée d'hier, le mouvement insurrectionnel s'est produit dans cette ville.

La sédition est restée victrice.

Le sous-préfet, le maire, le commissaire de police ont été arrêtés et sont en pouvoir des émeutes. On ne sait ce qu'est devenu le procureur de la République.

Le télégraphe étant aux mains des insurgés, on ne communique du chef-lieu du département avec Marseille que jusqu'à la gare.

Nous apprenons toutefois au dernier moment que le Comité de salut public, proclamé hier soir, n'existait plus déjà ce matin.

L'instigateur de ce mouvement qui se serait rebiné de Carcassonne à Narbonne a, dit-on, disparu au même temps que son œuvre éphémère.

SAINT-ETIENNE.

L'insurrection, que l'on croyait matérielle, a repris le dessus et de très grands événements se sont accomplis depuis samedi.

Nous en empruntons les détails au *Mémorial de la Loire* :

A cinq heures du soir, les gardes nationaux qui s'étaient massés depuis la matinée sur la grande place, se sont emparés de l'hôtel de ville, après avoir tiré un assez grand nombre de coups de fusil.

Nous ne croyons pas que ces coups de fusil aient atteint personne ; ils nous ont paru dirigés en l'air.

[illegible] immédiatement proclamée.

M. de Lespée, préfet, a été fait prisonnier, ainsi que M. Gubian, subtitut.

Pendant que s'exécutait l'assaut de l'hôtel de ville, un coup de feu est parti de l'angle de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Dans le tumulte qui a suivi cet événement, M. Maux, négociant bien connu à Saint-Etienne, a été gravement blessé d'un coup de feu.

M. de Vantavon, saisi par la foule, a été violemment frappé et a subi toutes sortes de mauvais traitements. Quelques citoyens sont parvenus cependant à le protéger et à le conduire au poste.

Pendant la nuit, entre dix et onze heures, M. de Lespée a été fusillé à l'hôtel de ville, dans la grande salle. On dit que M. de Lespée, qui était gardé par des gardiens avec un revolver. Il en serait résulté deux blessés.

D'après une autre version, M. de Lespée n'aurait pas tiré. Ce sont ses gardiens qui, en tirant sur lui, auraient atteint mortellement deux de leurs.

M. de Vantavon a été relâché.

M. Gubian aurait reçu sa liberté.

Ce matin, dimanche, de six à huit heures, des mitrailleuses et deux pièces de canon étaient disposées en batterie sur le perron de l'Hôtel-de-Ville.

[illegible] Le général [illegible] Versailles [illegible] M. Gresley, premier préfet [illegible] Massat, ancien préfet général, M. [illegible] de la préfecture. M. [illegible] ont été [illegible] M. [illegible] ne pas se [illegible] Mais [illegible] demandé avec [illegible] Vive la [illegible] et [illegible] gouvernement [illegible] Dans les trois heures, la manifestation s'est dissoute en allant sur la place du Capitole.

Il a eu, dans l'intérieur de la mairie, d'autres scènes de désordre. Vers onze heures, il était alors cinq heures, M. Saint-Gaudens, rédacteur du théâtre, a lu au manifeste proclamant la Commune à Toulouse, la déchéance de l'Assemblée nationale, la destitution de M. de Kératry, et la nomination de M. de Rémusat comme chef du pouvoir central de Paris.

Le drapeau rouge n'a pas été arboré ; trois drapeaux tricolores flottaient sur le balcon du Capitole.

Un télégraphe venu à Agde disait que les troupes avaient rétabli l'ordre et installé M. de Kératry à la préfecture.

MARSEILLE.

On lit dans le *Courrier de Marseille* :

Des nouvelles graves nous sont arrivées de Marseille.

Pendant la journée d'hier, le mouvement insurrectionnel s'est produit dans cette ville.

Le sédition est restée victrice.

Le sous-préfet, le maire, le commissaire de police ont été arrêtés et sont en pouvoir des émeutes. On ne sait ce qu'est devenu le procureur de la République.

Le télégraphe étant aux mains des insurgés, on ne communique du chef-lieu du département avec Marseille que jusqu'à la gare.

Nous apprenons toutefois au dernier moment que le Comité de salut public, proclamé hier soir, n'existait plus déjà ce matin.

L'instigateur de ce mouvement qui se serait rebiné de Carcassonne à Narbonne a, dit-on, disparu au même temps que son œuvre éphémère.

SAINT-ETIENNE.

L'insurrection, que l'on croyait matérielle, a repris le dessus et de très grands événements se sont accomplis depuis samedi.

Nous en empruntons les détails au *Mémorial de la Loire* :

A cinq heures du soir, les gardes nationaux qui s'étaient massés depuis la matinée sur la grande place, se sont emparés de l'hôtel de ville, après avoir tiré un assez grand nombre de coups de fusil.

Nous ne croyons pas que ces coups de fusil aient atteint personne ; ils nous ont paru dirigés en l'air.

[illegible] immédiatement proclamée.

M. de Lespée, préfet, a été fait prisonnier, ainsi que M. Gubian, subtitut.

Pendant que s'exécutait l'assaut de l'hôtel de ville, un coup de feu est parti de l'angle de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Dans le tumulte qui a suivi cet événement, M. Maux, négociant bien connu à Saint-Etienne, a été gravement blessé d'un coup de feu.

M. de Vantavon, saisi par la foule, a été violemment frappé et a subi toutes sortes de mauvais traitements. Quelques citoyens sont parvenus cependant à le protéger et à le conduire au poste.

Pendant la nuit, entre dix et onze heures, M. de Lespée a été fusillé à l'hôtel de ville, dans la grande salle. On dit que M. de Lespée, qui était gardé par des gardiens avec un revolver. Il en serait résulté deux blessés.

D'après une autre version, M. de Lespée n'aurait pas tiré. Ce sont ses gardiens qui, en tirant sur lui, auraient atteint mortellement deux de leurs.

M. de Vantavon a été relâché.

M. Gubian aurait reçu sa liberté.

Ce matin, dimanche, de six à huit heures, des mitrailleuses et deux pièces de canon étaient disposées en batterie sur le perron de l'Hôtel-de-Ville.

[illegible] Le